



MP2

—
**Maturité professionnelle
Economie et services,
type économie post-CFC**

A plein temps (1 an)



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

**Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS**

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation
professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

Index

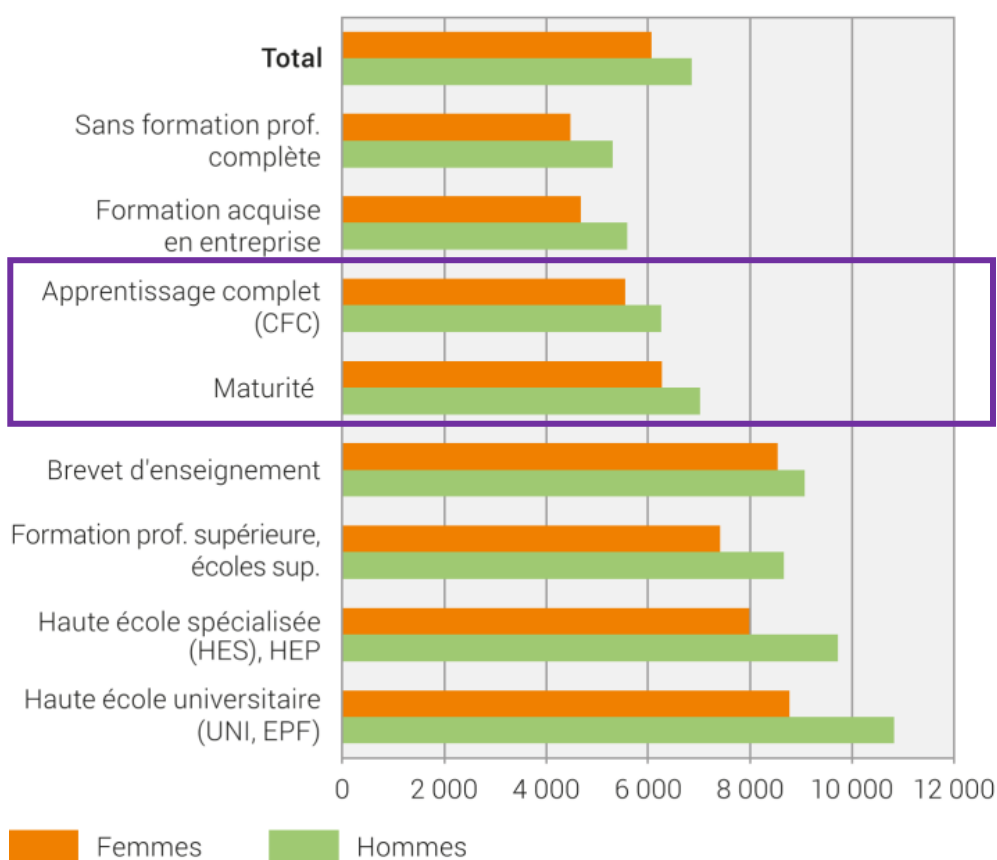
Pourquoi obtenir la MP2 commerciale, type Economie ?	4
Maturité professionnelle et ses buts	5
Conditions	5
Inscription	6
Caractéristique	6
Durée de formation	6
Jours de cours	6
Répartition	7
Frais	8
Promotion semestrielle sur la base du bulletin de notes MP	10
Procédure de qualification	11
Partie scolaire	11
Certificat	12
Formation continue, perfectionnement professionnel	12

Pourquoi obtenir la MP2 commerciale, type Economie ?

Une valorisation salariale

Salaire mensuel brut selon la formation et le sexe, en 2018

Valeur centrale (médiane), en francs – Secteur privé et secteur public ensemble



Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

© OFS 2020

Maturité professionnelle et ses buts

- > La formation Maturité professionnelle après la formation initiale (MP2) avec l'orientation Economie et Services, type Economie - à plein temps, prépare les apprenants à la maturité durant deux semestres. La MP2 approfondit les connaissances commerciales et générales déjà acquises. Le programme de formation est conçu pour permettre aux étudiant-e-s de s'exprimer couramment en trois langues. D'une part, cela augmente leurs possibilités professionnelles et d'autre part, cela facilite l'accès aux établissements de formation continue.
- > Le public cible est principalement les apprentis qui ont terminé leur formation d'Employé-e de commerce CFC et qui visent le chemin direct vers la HEG.
- > La MP2 Type Economie peut aussi être suivie en option bilingue.

Conditions

- > Être au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité (CFC) en tant qu'Employé-e de commerce et répondre aux critères d'admission de la MP2 :
- > Les conditions d'admission à la maturité professionnelle (MP2) sont les suivantes, pour les étudiant-e-s : Avoir réussi l'examen d'admission ou en être exempté sur la base des critères décrits ci-dessous. Sont exemptés d'examen d'admission :
 1. Les personnes qui remplissent les conditions d'admission de la MP1
 2. Achèvement du niveau secondaire G avec 20 points selon le règlement et aucune note inférieure à 4,5. Les matières et les pondérations suivantes seront prises en compte pour le calcul des notes et de la moyenne : Français (1x), mathématiques (1x), allemand et anglais (moyenne 1x), sciences naturelles, géographie et histoire (moyenne 1x). Les deux derniers semestres ou la moyenne des deux semestres.
 3. Moyenne minimale de 5.0 au 5ème semestre en CFC d'employé-e de commerce et pas de note insatisfaisante ;
 4. Avoir suivi avec succès les cours préparatoires à la MP2 pour les langues étrangères (niveau B1) et les mathématiques.
 5. Les personnes qui ont 25 ans révolus au début de la formation (01.08.).

-
- > Si ces conditions ne sont pas remplies, l'examen d'admission à la MP2 est évalué dans les branches ; 1ère langue étrangère (allemand ; niveau B1), 2ème langue étrangère (anglais ; niveau B1), mathématiques.

Inscription

L'admission en classe de maturité professionnelle post-CFC à **plein temps** se fait sur inscription préalable. Celle-là doit impérativement parvenir au SFP jusqu'au 15 février ; des formulaires sont à disposition sur le site Internet du SFP ou sur le site de l'EPC. La MP2 Type Economie peut aussi être suivie en option bilingue.

Caractéristique

La formation peut être suivie à temps partiel pendant deux ans. Les apprentis résidant dans le canton de Fribourg qui suivent la formation à temps partiel pendant deux ans (c'est-à-dire quatre semestres), s'inscrivent auprès du SFP. Les cours sont dispensés à l'EPAC de Bulle.

Durée de formation

1 an à plein temps (EPC Fribourg)

Jours de cours

4 jours de cours par semaine (mardi à vendredi). Le 5^e jour sans cours est à disposition pour travailler de manière indépendante le contenu des cours ainsi que les projets (TIP et TIB).

Répartition

Nombre de leçons hebdomadaires (sans les cours-blocs et le travail interdisciplinaire)

Année de formation		S1	S2	Total
Domaine fondamental	Première langue nationale (français)	6	6	240
	Deuxième langue nationale (allemand)	4	4	160
	Anglais	4	4	160
	Mathématiques ^{II}	5	5	200
Domaine spécifique	Finances et comptabilité ^{II}	7	7	280
	Economie et droit	5	5	200
Domaine complémentaire	Histoire et institution politiques	3	3	120
	Technique et environnement ^{II}	3	3	120
Travail interdisciplinaire	TIB et TIP ^I	1	1	40
Total		38	38	1520

^I TIB et TIP : leçons dispensées dans les branches spécifiques ou sous forme de cours-bloc

^{II} Matières à suivre dans la langue étrangère si une formation bilingue est choisie.

Frais

- > Taxe d'inscription pour le traitement du dossier de CHF 100.-- (art. 1a OTIFP)
- > Taxe pour l'inscription aux examens finaux de CHF 250.--
- > Taxe de cours pour les frais administratifs, photocopies et petit matériel de CHF 120.--
- > Le matériel scolaire, les manuels et l'ordinateur portable sont à leur charge.
- > Pour les visites, les excursions, les séjours, etc., une participation aux frais sera demandée aux participants.

Il est possible de demander une bourse d'étude.

Pour les personnes en formation qui n'habitent pas dans le canton de Fribourg, une participation financière d'environ CHF 15'000 est demandée. Nous recommandons de prendre contact rapidement avec le canton pour demander une prise en charge du suivi des cours hors-canton.

Promotion semestrielle sur la base du bulletin de notes MP

L'élève est admis au semestre suivant s'il remplit (sans pondération) les conditions de promotion suivante :

Domaines	Exemple de notes
1ère langue nationale (français)	4.5
2ème langue nationale (allemand)	4.5
Anglais	3.5
Mathématiques	3.5
Finance et comptabilité	4.5
Economie et droit	4.5
Histoire et institutions politiques	3.5
Technique et environnement	3.5
Moyenne	4.0

- > la moyenne est égale ou supérieure à 4,0 et
- > il n'a pas été décerné plus de deux notes inférieures à 4,0 et
- > la somme des écarts à 4,0 des notes insuffisantes est inférieure ou égale à 2.0.

L'élève qui ne remplit pas ces conditions est promu-e provisoirement au semestre suivant. L'élève qui ne remplit pas les conditions de promotions une seconde fois est exclu-e de l'enseignement de la maturité professionnelle.

Procédure de qualification

Partie scolaire

Elle a lieu à la fin de la formation et comprend :

Domaine de qualification	Répartition des notes	Pondération
1ère langue nationale français	Examen écrit	} 50 %
	Examen oral	
	Notes scolaires ¹	50 %
2ème langue nationale allemand	Examen écrit	} 50 %
	Examen oral	
	Notes scolaires ¹	50 %
Anglais	Examen écrit	} 50 %
	Examen oral	
	Notes scolaires ¹	50 %
Mathématiques	Examen écrit	50 %
	Notes scolaires ¹	50 %
Finance et comptabilité	Examen écrit	50 %
	Notes scolaires ¹	50 %
Economie et droit	Examen écrit	50 %
	Notes scolaires ¹	
Histoire et institutions politiques	Notes scolaires ¹	100 %
Technique et environnement	Notes scolaires ¹	100 %
TI :	TIB : Notes scolaires ¹	50 %
	TIP	50 %

¹ Les notes scolaires représentent la moyenne de **tous** les bulletins de notes semestriels.

La procédure de qualification est réussie si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- > la moyenne est égale ou supérieure à 4,0 et
- > il n'a pas été décerné plus de deux notes inférieures à 4,0 et
- > la somme des écarts à 4,0 des notes insuffisantes ne dépasse pas deux unités.

Certificat

En cas de réussite, la personne en formation obtient une maturité professionnelle fédérale.



Formation continue, perfectionnement professionnel

Les titulaires d'une maturité professionnelle fédérale peuvent poursuivre leurs études par exemple à la Haute école de gestion selon différentes variantes de formation.

Accès à l'université par la passerelle DUBS (collège St-Michel) et aux hautes écoles universitaires.

La Société des employés de commerce (www.secfribourg.ch) offre de nombreuses possibilités de perfectionnement.

D'autres propositions figurent sur notre site internet.

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg
T +41 26 305 25 26, www.fr.ch/epc

Etat 05.12.2025 / Toutes modifications réservées

Selon l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale du
13.06.2025 et selon le plan d'études cadre MP du 13.06.2025

6-1-4 GUI_ Commerce MP2_FR



Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

